DLP 21-6-63 230467

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238.57

ABONNEMENT ANNUEL
15 francs

N° 33 - JUIN 1963
9ème supplément
HERAULT - GARD

TORDEUSE ORIENTALE et CARPOCAPSE

Il est necessaire de commencer la série de traitements sur les fruits devant être récoltés entre le 15 et le 31 juillet (abricots, pêches, poires). Il est indispensable de traiter les vergers contaminés car la présence de larves dans les fruits entrave leur commercialisation aussi bien sur le marché intérieur que pour l'exportation. Le traitement destiné à prévenir les dégâts de Tordeuse Orientale sera également efficace à l'encontre du Carpocapse don il dispensera d'un traitement particulier contre cet insecte pour protéger les poires. Sur pommes, par contre, un nouveau traitement doit être exécuté.

TAVELURE

Le traitement préconisé le 7 juin n'a pu être exécuté dans la région montpelliéraine avant le 10. Réalisé après la pluie de ce jour-là (55 mm), il assure une protection satisfaisante jusqu'à nouvel avis, d'autant plus que l'élévation de la température et l'abaissement de la moyenne hygrométrique quotidienne ralentissent considérablement l'évolution de la maladie.

20/6/1963

1963
38

Le Contrôleur,

L.L. TROUILLON

TEIGNE DU POIREAU

Des chenilles de la Teigne du poireau ont été observées depuis quelques jours sur semis de poireaux.
Dans les cultures déjà contaminées, un traitement curatif devra être rapidement exécuté à base d'un des produits suivants au choix :

Ethyl Parathion 25 grammes de matière active à l'hectolitre
Methyl Parathion 30 grammes de matière active à l'hectolitre
Azinphos 50 grammes de matière active à l'hectolitre
Mevinphos 50 grammes de matière active à l'hectolitre.

CHRESTIAN Paul
Contrôleur de la Protection des Végétaux.

L'Inspecteur : P. BERVILLE

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX

P44